

KOMITÉ POPILE



jik an bout!

Responsable de publication : Jean ABAUL – Contact : 0696 41 41 32 / cncpmartinique@gmail.com

EDITORIAL

QUELS SONT LES VOYOUS QUI TROUBLENT L'ORDRE PUBLIC ?

Lamentablement, il y a quelques « compatriotes » qui claironnent que les forces de « l'ordre » colonialiste ont raison de matraquer et de gazer les militants qui se rassemblent devant les centres commerciaux pour exiger, au moyen de boycotts symboliques, que la caste responsable de l'empoisonnement de notre pays et de notre peuple soient reconnue coupable et contrainte à la réparation d'un crime commis en toute conscience !



Selon les détracteurs, ces militants - qu'ils traitent de « voyous » - ne doivent sous aucun prétexte troubler « l'ordre public ».

Un « ordre public » qui a permis à une minorité d'exploiteurs, épaulés par l'Etat colonial, de commettre un crime d'une telle ampleur et pour lequel 12 ans de procédures judiciaires n'ont jamais permis d'inquiéter les empoisonneurs patentés.

Un « ordre public » qui donne au consommateur la « liberté » d'être manipulé par la publicité, d'enrichir les maîtres de l'import-export et des multinationales en se gavant de produits nocifs à sa santé, de contribuer, par un consumérisme malfadif, au sabotage de la planète.

Un « ordre public » qui pousse des gens à s'accrocher à la défense d'emplois précaires, mal payés et qui réprime ceux qui se battent pour la construction d'une société alternative garantissant, pour toute notre jeunesse, l'accès à un travail digne et correctement rémunéré.

Eh bien, oui ! Quelles que soient les jérémiades de ceux qui n'ont pu acheter des caisses de champagne en promotion, ce trop mal nommé « ordre public » là doit être troublé et, plus, mis à bas ! Les « voyous » sont ceux qui imposent ou protègent un système nuisible à notre peuple et à l'humanité toute entière.

INITIATIVES ALTERNATIVES

UNE BELLE JOURNEE DE RESISTANCE !

Le jeudi 9 janvier, les syndicats, dans leur écrasante majorité, avaient appelé à une journée de mobilisation contre la politique scélérate du régime Macronien et notamment contre son intention de saboter les retraites des travailleurs de tous les secteurs. Plus de 3000 travailleurs avaient répondu à cet appel. Une manifestation combattive a parcouru les rues de la ville-capitale. Aux côtés des salariés des secteurs, tant du secteur privé que du secteur public, on a pu voir le cortège des avocats et de nombreuses représentations des établissements scolaires en grève, dans lesquels des élèves animaient l'ambiance de leurs percussions.

Ce même jour, à l'appel du « Comité 13 Janvier 2020 », un meeting de soutien aux 7 militants anti-chlordécone poursuivis par la justice coloniale française était prévu dans la soirée à la Maison des Syndicats. On a pu craindre que la mobilisation soit affectée par l'intensité de la mobilisation de la journée. Eh bien non ! Dès 16 heures, les militants commençaient à se rassembler pour préparer la logistique du meeting.



(Photo L.S.)

A 17 heures, un premier regroupement se réalisait dans une des grandes salles de la Maison des Syndicats pour une activité qui se révélerait riche en émotion. A l'initiative de « Jik An Bout » des représentants de plusieurs organisations anticolonialistes s'étaient réunis pour honorer la combattante Anicia BERTON qui avait été désignée Présidente d'honneur du meeting.

On ne présente plus celle qu'une intervenante a qualifiée de « Lumina Sophie de notre époque ». Femme de tous les combats sur le front de l'écologie et de la dignité, elle a joué et joue encore un rôle formidable dans la mise à bas de l'étendard esclavagistes des « quatre serpents » et dans la défense de notre drapeau Rouge - Vert - Noir. Après la remise du trophée « Fanm Djok Péyi-nou » de Jik An Bout, les représentants des différentes organisations ont, tour-à-tour, salué la détermination et le courage d'Anicia. Les remerciements empreints d'humilité de cette dernière ont été vivement applaudis.

Dès 18 H 30, quand a débuté le meeting, un nombre important de personnes occupait la cour de la Maison des Syndicats. Après l'ouverture par la Présidente d'honneur, la jeune militante, Alexia Ozier-Lafontaine, qui avait en charge la Présidence effective du meeting, a rappelé le sens des actions menées par les militants anti-chlordécone.

Le premier à intervenir a été l'avocat Maître GERMANY qui a démontré qu'un véritable guet-apens avait été organisé pour réprimer



(Photo J-G. Cauver)



(Photo L.S.)

violemment des militants pacifiques et en rafler quelques uns, arbitrairement, les mettre en garde à vue, les trainer devant les tribunaux, avec l'intention de les condamner pour faire taire ceux qui mènent le combat sur ce front là. Après cette intervention, plus d'une vingtaine de représentants d'organisations politiques, syndicales et culturelles se sont succédées au micro pour dénoncer la manœuvre faite par l'Etat colonial afin de faire taire ceux qui dénoncent l'empoisonnement délibéré de notre peuple et qui exigent réparation. Tous ont appelé à se mobiliser pour le procès du 13 janvier. Intervenant en fin de meeting, l'un des militants ciblés par la justice coloniale est venu remercier tous ceux qui les soutenaient et, surtout, réaffirmer leur intention de continuer à se battre pour la cause, sans peur et sans concessions.

Des artistes au front !

Nombreux étaient les artistes venus porter leur soutien aux 7 militants anti-chlordécone. Malheureusement, l'heure tardive à laquelle s'est terminé le meeting n'a pas permis que tous s'expriment. Toutefois, les participants au meeting ont pu être galvanisés par les prestations de Papa SLAM, Vaïti, Artana, Siméline, Kolo Barst, Ras David, Salem, Volkan, Daddy Pleen, Icess, Nayama.

(Photo J-G. Cauver)



Une conséquence odieuse du gangstérisme international des usa et de l'union européenne

Le 31 janvier 2019, le Consulat Général de la République Bolivarienne du Venezuela en Martinique a été contraint de fermer sa représentation dans notre pays. Cette décision est la conséquence directe des sanctions économiques illégales que les États-Unis et l'Union Européenne infligent au Venezuela.



Personne n'ignore que Donald TRUMP bafoue de façon crapuleuse le droit international. Mais, la complicité d'Emmanuel MACRON avec ce dictateur n'est pas suffisamment dénoncée. Dans le cas du Consulat du Venezuela en Marti-

nique, le gouvernement Français n'a cessé d'appliquer servilement les mesures illégales et scélérates décrétées par les Etats-Unis. En participant au blocage des avoirs des autorités légales et en multipliant les tracasseries administra-

tives il a largement contribué au sabotage conduisant à la fermeture du Consulat. Une chose est sûre, en tout cas, cela n'affectera en rien la solidarité que nous continuerons à manifester envers la Révolution Bolivarienne.

Bab vwazenn-w pri di fé, wouzé ta-w ! *

Les incendies monstrueux qui ravagent l'Australie ont déjà dévasté plus de 6 millions d'hectares, rasé des villes entières, causé la mort d'au moins 24 personnes et de plus de 500 millions d'animaux. L'impact sur les écosystèmes de la planète et sur l'économie mondiale de cette catastrophe, qui touche toute l'île-continent, ne peut déjà être évalué. Une chose est sûre : il sera destructeur.



Photo AFP/Ouest France

Dans quelques semaines, les médias qui rapportent l'ampleur du phénomène ne vont plus en parler à la une de l'actualité. Les incendies du Portugal, de la Californie ou de l'Amazonie, eux aussi, ont dû laisser place à d'autres sujets plus payants en matière d'audimat.

Mais, avec ou sans couverture médiatiques, les catastrophes liées au changement climatique - inondations, glissements de terrain, sécheresses anormales, (etc.) - continueront à décimer les populations. Les mesures en trompe-l'œil et les effets d'annonce venant des gouver-

nements, trop attachés qu'ils sont à protéger les intérêts des multinationales, ne permettront absolument pas d'inverser la tendance. Aux peuples, à chacun et à chacune d'entre nous en particulier, de renforcer la mobilisation pour prendre les choses en mains.

* Proverbe martiniquais : *Si la barbe de ton voisin s'est enflammée, arrose la tienne.* »





C'EST DE L'ANNONCE D'UNE CONTRE-OFFENSIVE QU'IL S'AGIT AUJOURD'HUI !

Nous vous proposons ici le texte de l'intervention d'Alain LIMERY, porte-parole du CNCP, présentée le jeudi 9 janvier à la Maison des syndicats lors du meeting de soutien au sept militants anti-chlordécone.

« Le 12 janvier, veille du procès des sept militant anti-Chlordécone, cela fera 86 ans, jour pour jour, qu'on retrouvait le corps d'André Alier à Fonds - Bourlet. Accusé d'avoir commandité l'assassinat de ce journaliste communiste Martiniquais, parce que celui-ci avait eu le courage de dénoncer ses fraudes, détournement de fonds et autres pratiques de corruption, Eugène AUBERY, le béké, « maître du rhum », a été « blanchi » par la « justice » française.

Nous affirmons que le procès intenté aux sept militants anti-chlordécone est une nouvelle illustration du fait que les forces de répression et l'appareil judiciaire de l'Etat Français, sont des instruments au service de la domination colonialiste et de la caste des exploités békés.

Dans notre pays, les victimes des forces de répression françaises se comptent par dizaines :

- Septembre 1870 : des centaines d'insurgés sont tombés sous leurs balles.

- François, Février 1900 : 17 grévistes abattus sans sommation, des dizaines de blessés ;

- Bassignac, 1923 : 2 morts et 3 blessés

- Ducos, 1925 : les dirigeants socialistes Zizine et Deshetage assassinés ;

- Basse-Pointe, Octobre 1948 : étranglement d'un gréviste dans la gendarmerie de Basse-Pointe ;

- Chassin, Mars 1951 : 2 blessés et 23 arrestations ;

- Lamentin, mars 1961 : 3 morts, 25 blessés tirés comme du gibier dans les rues du bourg ;

- Fort-de-France, mai 71 : le jeune lycéen Gérard NOUVET abattu gratuitement par un garde-mobile français ;

Chaque fois, il s'agissait de défendre l'ordre colonial ou de faire taire des ouvriers, qui réclamaient à la Caste de maigres augmentations de salaire.

A Chalvet, c'était encore pour soutenir les gros planteurs békés contre des ouvriers qui réclamaient le salaire minimum et **l'interdiction de l'utilisation**



(Photo J-G. Cauver)

des produits toxiques dans les bananeraies, que la « mère patrie » a fait tuer Ilmany et Marie-louise et blesser gravement de nombreux autres travailleurs. Quant à la « justice de la République Française », on peut rappeler que, c'est elle qui a mis le feu aux poudres en 1870 avec l'infâme condamnation de Lubin. C'est elle, aussi, qui a ordonné l'emprisonnement de 128 des révoltés et que soient fusillés 5 d'entre eux à Desclieux. (Pas loin de ce lieu où se tient notre meeting.)

Cette « justice » coloniale compte à son tableau de chasse des dizaines de condamnations abusives de travailleurs. Ceux qu'elle appelle les « meneurs » sont lourdement sanctionnés après chaque grève qui ose troubler la tranquillité de la caste.

Dans notre pays, soumis à la domination coloniale, les droits les plus élémentaires des Martiniquais et des Martiniquaises n'ont cessé et ne cessent d'être violés.

Pour citer un exemple plus actuel, rappelons comment, malgré 20 ans de procédures, le jeune chef d'entreprise, Félix Jean François, ne parvient toujours pas à faire valoir ses droits, alors qu'il est établi qu'il a été abusivement spolié au bénéfice d'un membre de la Caste !

Est-il encore temps de croire que des élus seraient seuls capables de faire entendre raison aux maîtres du système ou que des « Coups de gueule » à la radio suffiraient à solutionner nos problèmes ?

Jodi-jou, yo sé lé kondané dé jenn manmay ki pa suiv pyiès mové chimen. Dé jenn manmay ki ka mobilisé pou défann koz tout pèp-nou. Yo lé fè yo pè ! Yo lé fè yo pé ! Yo lé fè nou pé !

An diznèsan soisanntwa, yo té fèmen jenn matinitché LOJAM ki té ka défann lidé-yo. Pèp-la défilé anlari pou rélé « libérez les jeunes ». Jodi, nou an 2020 !

Nou ka mandé konmen tan nou ké défilé ankô ?

Jodi jou, kanmarad, fok nou goumen rèd pou maté kat-la !

Il faut un coup de tonnerre pour éclaircir le temps !

Alors, Monsieur le Procureur de la République Française, Monsieur le Préfet de la colonie française, Monsieur Emmanuel Macron, représentant en chef de l'impérialisme et de la barbarie ultralibérale, Messieurs de la Caste dominante, vous vous demanderez s'il s'agit là d'une déclaration de guerre. Eh bien non ! La guerre, il y a déjà longtemps que nous vous l'avons déclarée.

Aujourd'hui, c'est de l'annonce d'une contre-offensive qu'il s'agit !

Lendi 13 janvier, nou ké ANSANM ANSANM POU LÉTA KOLONIAL PA MENYEN JÉNES MATINIK. Pas un jour de prison ! Pas un euro d'amende ! Même avec sursis. Si yo konprann yo fè sa tout-bon : Listwa kay réponn-yo ! Car, pour nous, ce ne sera que le commencement d'une nouvelle bataille.

« Messieurs et Dames » kolo-nyalis, pwofitè, pwazonè, fok zot konprann tan zot bout : tribinal pèp-la ja kondané zot.!

Vous êtes coupables d'avoir organisé la déportation des forces vives de notre pays après les émeutes de décembre 1959 au cours desquelles vous avez assassiné 3 jeunes Martiniquais !

Vous êtes coupable de saboter l'avenir de notre pays et de détruire notre société pour satisfaire vos intérêts mercantiles !

Vous êtes coupables d'avoir sciemment empoisonné notre environnement et notre population pour satisfaire votre méprisable cupidité !

Vous êtes coupables de réprimer des militants qui exigent justice et réparation.

Ce 13 janvier, c'est pour déclarer notre sentence que nous nous mobiliserons.

Vous devrez payer vos crimes et sachez que leur réparation n'est pas négociable.

Wi fok zot péyé krim zot é nou lé réparasyon san piès kondi-syon.

PAWOL FONDOK

« Il n'y aura pas de paix sur cette planète tant que les droits de l'homme seront violés en quelque partie du monde que ce soit. »

René CASSIN

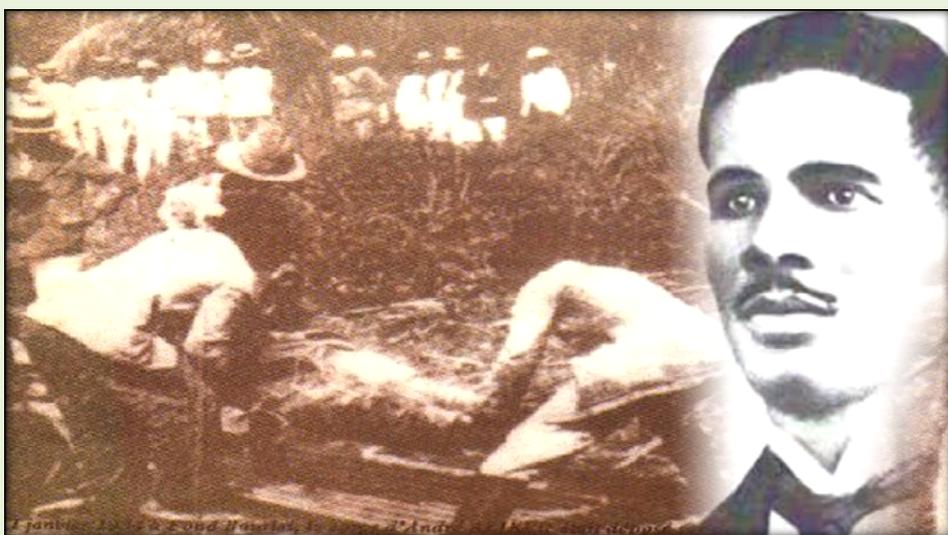


L'assassinat d'André ALIKER : Crime impuni en colonie

Il y a 86 ans, le 12 janvier 1934, le journaliste communiste martiniquais André Alier était assassiné. Preuves à l'appui, il avait révélé à la « justice » les faits de fraude fiscale et de corruption dont était coupable Eugène AUBÉRY. Nous reproduisons de très larges extraits d'un article de Simonne Henry Valmore qui remémoreait les faits dans un article datant du 21 mars 2014, paru sur le site www.humanite.fr.

« (...) La Martinique de ces années-là est un vaste champ de cannes à sucre. Elle est, en quelque sorte, la propriété d'une poignée d'usinières – lesdits Békés – qui, sans état d'âme aucun, font fortune sur le travail mal payé des coupeurs de cannes et des « amarreuses » de la canne. Y règne également un climat de violence anticommuniste et anti-ouvrier. (...)

Deux hommes occupent à cette époque le devant de la scène politique : Eugène Aubéry, ancien contremaître et gérant, fort de sa puissance d'argent. Bardé de cynisme, et n'ayant cure du cynisme. Connu pour son arrogance et son insolence, l'homme mérite bien son surnom de Maître du rhum ! C'est un personnage haut en couleur et paradoxal. Bien à l'abri dans son château qui surplombe le vert de la canne alentour, il reçoit les hauts fonctionnaires de la colonie. C'est ce même individu sans foi ni loi qui échafaude des intrigues, s'entoure d'hommes de main, s'encanaille à l'occasion dans les



Découverte du corps d'André Alier à Fonds-Bourlet (source : martinique.la première.fr)

bas quartiers de Fort-de-France, qui aime également fréquenter l'univers des combats de coqs, parle le même créole que ses employés, en somme joue non sans talent au patron protecteur. Paternaliste à souhait, l'homme sait comment se rendre populaire. Comme le dit si bien l'écrivain Georges Mauvois : « On était à une époque où des spécialistes du droit et de la chicane prospéraient. »

De l'autre côté, il y a un jeune journaliste communiste, André Alier. L'homme est épris de justice. Il est passionné par l'enquête de terrain et n'hésite

pas à prendre le parti des exploités du système : coupeurs de cannes, dockers, marins pêcheurs. Alier tient un petit commerce et passe ses loisirs comme rédacteur du journal Justice. Justice, le bien nommé. Sûr de son bon droit et de la cause juste qu'il a épousée, André s'offre le luxe de l'arrogance en signant ses articles « l'œil de Moscou ». Aux yeux du Maître du rhum, il est à surveiller et s'il va trop loin, il faudra lui faire la peau. Mais Alier n'en a cure, il a la peau dure et n'hésitera pas à accuser Aubéry de fraude fiscale et de corruption à magistrat,

preuves à l'appui. Justice publie, Justice accuse ! La guerre est déclarée. Après des mesures d'intimidation et des tentatives pour acheter le silence du journaliste, restées sans effet, Aubéry passe à la vitesse supérieure. Il y aura l'assassinat manqué du 1er janvier 1934. André Alier réussit à éviter la mort, mais commence sérieusement à s'inquiéter, comme en témoignent ses missives à ses frères. Et de fait, la tragédie annoncée aura lieu. Au petit jour, le 12 janvier 1934, son corps inerte est retrouvé sur une plage du Nord Caraïbe. Le procès ou le simulacre de procès aura lieu à Bordeaux. Aubéry évite la prison. C'est un procès avec assassin introuvable. (...)

Pierre, accablé de chagrin par la mort d'André, a choisi de réagir par un silence glacé, maîtrisé (*).

Se vêtir de la sorte signait un acte de combat. La seule réponse qui reste quand on comprend qu'il y a, d'un côté, les puissants et leur monde fait d'impunité et, de l'autre, les vaincus de l'histoire. Il n'en fut pas de même pour un autre frère d'André Alier, Marcel, dit Souloute. Tout aussi dévasté que Pierre. Mais d'un tempérament plus fougueux, fou de douleur, il décide de venger leur frère André et tire sur le Maître du rhum (*).

(...) Parce qu'il était tant aimé du peuple martiniquais, la mort d'André Alier fut un véritable choc dans le pays et déclencha une vague d'émotion sans pareille. En témoignent ses obsèques grandioses. L'affaire Alier n'appartient pas à un passé révolu. Elle est bien présente dans la Martinique d'aujourd'hui. (...)

Les historiens martiniquais – Armand Nicolas, Gilbert Pago, Georges Mauvois – s'accordent à penser que ce drame signe en quelque sorte la modernité du crime à la Martinique et dépasse en ignominie tout ce que le pays avait connu depuis la fin de l'esclavage (...).

La presse caribéenne et surtout française – à travers non seulement l'organe du Parti communiste, l'Humanité, mais également le Cri des Nègres – journal des Antillais de Paris – se firent très vite l'écho de cette tragédie. Une motion de solidarité et de protestation fut également signée par des étudiants, élèves de première supérieure du lycée Louis-le-Grand : « Indignés du lâche assassinat, à la Martinique, d'André Alier (...) réclament de la justice locale une enquête plus minutieuse... » (...)

(*) NDLR : Le petit frère d'André, le docteur Pierre Alier (1907-2013) porta jusqu'à sa propre mort le deuil en s'habillant de blanc. Marcel Alier, frère d'André, tenta de tuer le commanditaire présumé de l'assassinat, Eugène Aubéry, mais son revolver s'enraya. Il fut acquitté par la cour d'Assises de la Martinique.

SUGGESTION DE LECTURE

☞ <http://www.fr.granma.cu> / *Le capitalisme doit avoir du swing : la guerre silencieuse* par Raul Antonio Capote

☞ <http://www.cadtm.org> / *La Conférence² de Madrid sur le climat : l'issue est dans la lutte, pas dans les COP* par Daniel Tanuro

☞ <https://www.legrandsoir.info> / *La torture systématique des Palestiniens dans les prisons israéliennes* par Yara HAWARI



AGENDA



**LES DIMANCHES DE 8H30 À 11H45
SYNTHÈSE DE L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE
ECHANGES AVEC LES AUDITEURS
SUR RFA RADIO 05 96 03 14 03**



Sur le net : www.web-rfaradio.com



A découvrir sur www.jikanbouttv.com



♦ « *Juan Gaïdo n'est plus Président de l'Assemblée Nationale Vénézuélienne* » : Explications.

Pour nous contacter : jikanbouttv@gmail.com



**Ce journal vous a été offert par le C.N.C.P
(Conseil National des Comités Populaires)**

